

Circuits courts énergétiques, comment passer du potentiel à la réalité ?

Organisé par : Le PNR du Vexin et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Date : Jeudi 11 avril 2013

Lieu : Université de Cergy Pontoise – Salle des conférences

Animateur : Pascal Beaumard

Durée du débat : 3H

Nombre de participants : 50

Nombre d'intervenants : 7

Nombre de prises de parole du public : 15

Thème traité :

Présentant la particularité de couvrir un territoire à la fois urbain et rural, le PNR du Vexin et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise ont souhaité centrer leur débat sur la question de la production et la consommation de biogaz dans une logique de circuits courts. S'appuyant sur les travaux du SRCAE et sur les scénarios énergétiques nationaux indiquant que la production de biogaz constituera un élément significatif du mix énergétique national dans les décennies à venir, le débat poursuivait l'objectif de passer du constat d'un potentiel à une réalité de projets. A cette occasion, trois questions spécifiques ont pu être traitées :

- Comment favoriser la production locale de biogaz à partir des ressources d'un territoire à la fois rural et urbain ?
- Comment favoriser des modalités de valorisation locale ?
- Comment associer les collectivités et les citoyens aux choix, aux investissements et aux retombées économiques et financières ?

Intervenants :

- Bernard MORIN, Vice-président de la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise
- Sylvain DE SMET, Conseiller régional
- Catherine RIBES, Vice-présidente du parc naturel régional du Vexin
- Judith CAZAS, Chef de projets énergie climat à l'ARENE IDF
- Caroline MARCHAIS, Déléguée générale du club Biogaz
- Jean-Marie ROLLET, Vice-président en charge de l'énergie à la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise
- Nicolas CHAPLAT, Chargé de mission énergies renouvelables à la SEM Aménagement Bretagne

Participation :

Le public était principalement composé de personnes ayant assisté aux conférences régionales organisées dans le cadre du débat francilien sur la transition énergétique. Les collègues suivants étaient représentés : entreprises, porteurs de projets, institutionnels, associations et quelques membres de la société civile.

NB : Grille de lecture de la présente synthèse :

- 1- Une liste de mots clés permet de préciser chaque thème développé à l'occasion de ce débat territorial
- 2- Chaque contribution renvoie par le biais d'un code à l'une des 4 questions (+ 1 transversale – la gouvernance) retenues dans le cadre du débat national de transition énergétique

Pour rappel, les questions sont les suivantes :

- Question 1 - [Q/EE-#] Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? =
- Question 2 : [Q/Mix-#] Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quel type de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?
- Question 3 [Q/EnR-#] : Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?
- Question 4 : [Q/Fin-#] Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?
- Question 5 (transversale) [Q/Gouv-#] : Quelle gouvernance pour la transition énergétique et la territorialisation du service public de l'énergie ?

Propositions

ENERGIES RENOUVELABLES

Mots clés : *Mix énergétique ; Bouquet énergétique ; Energies renouvelables ; Valorisation énergétique de la biomasse ; Mobilité ; Rééquilibrage de la balance commerciale ; Emploi ; Investissements ; Biogaz ; Méthanisation ; etc.*

-La **nécessité de développer des filières biogaz et biomasse en circuits courts** est partagée par l'ensemble des participants : la prospérité et la croissance du siècle dernier se sont appuyées sur les énergies fossiles et ce système doit évoluer en intégrant progressivement de nouvelles sources d'énergie au mix énergétique. La dimension locale de ce type de filière est importante, notamment sur le territoire de Cergy et du PNR, dont la complémentarité entre le secteur rural et la ville nouvelle est un levier essentiel. En effet, la proximité d'un espace agricole productif et de zones urbaines denses peut contribuer à la fois à une meilleure valorisation énergétique des matières fermentescibles des uns (déchets ménagers, de restauration collectives, etc.) et des autres (résidus ou sous-produits agricoles, cultures spécifiques, etc...) et à une valorisation de proximité (réseaux de chaleur urbains, gaz carburant, injection dans le réseau de distribution à proximité de consommateurs, etc.).

La mise en place de ce type de circuit court énergétique, qui constitue de véritable projet de territoire, nécessitent de repenser la gouvernance locale et d'impliquer une grande diversité d'acteurs : les agriculteurs, la collectivité, la restauration collective, la grande distribution, etc. [\[Q/EnR-1\]+ \[Q/Gouv-1\]](#)

-Le **potentiel biogaz** de l'Ile-de-France provient essentiellement du secteur agricole. Il est estimé à environ 150TWh et pourrait alimenter un tiers du parc automobile si la totalité de ce potentiel était utilisée en carburant. Les participants ont affirmé qu'il pourrait être pertinent de **développer une filière locale dans le but notamment de créer un débouché** aux déchets fermentescibles des ménages [\[Q/EnR-2\]](#). Aujourd'hui, les projets de développement du biogaz sur le territoire francilien aboutissent en majorité à l'initiative de maîtres d'ouvrages privés (exploitations agricoles, industries agro-alimentaire, stations d'épuration, etc.). La collectivité doit trouver les **moyens d'encourager et faciliter la mise en œuvre de ces projets**. L'étude en cours de réalisation par l'ARENE permet de recenser les gisements et débouchés pour le développement du biogaz, elle sera rendue publique et pourra constituer la base d'une concertation.

-Le représentant de la SEM Aménagement Bretagne a présenté le plan biogaz de la région et le méthaniseur Geotexia. La présentation de cette expérience a permis de constater que la **mise en place d'un guichet unique (une seule demande de subvention pour les installations) et d'un Fonds d'investissement régional** doivent faire l'objet d'un retour d'expérience et être diffusés aux territoires. [\[Q/EnR-3\]+ \[Q/Fin-1\]](#)

-La **production agricole d'éco matériaux** pourrait être développée, notamment en Ile-de-France dont le territoire offre un potentiel important d'autant qu'il ne nécessite que peu d'intrants (eau, produits chimiques). Une telle filière constitue une opportunité importante en termes de création d'emplois. Il est suggéré que le développement de ces éco matériaux fasse l'objet d'incitations réglementaires. [\[Q/EE-1\]](#)

-Les participants se sont accordés sur le fait que l'utilisation du biogaz en carburant est le meilleur débouché énergétique : l'opportunité de créer du carburant renouvelable avec du biogaz couplé avec du GNV est importante. **En vue du développement des véhicules hybrides GNV**, il est proposé qu'un travail auprès des constructeurs automobiles soit réalisé. **Il a par ailleurs été demandé à ce que soit pris un engagement résolu en faveur de l'utilisation de toute la plante pour la production de biocarburants de 2^e génération**, à l'image de ce qui se fait en Allemagne. [\[Q/EnR-4\]](#).

-Les participants ont suggéré la simplification des procédures pour la concrétisation des projets de digesteurs, comme le **regroupement de productions laitières, ou le déblocage de fonds**. Cette proposition a été illustrée par le témoignage d'une agricultrice qui peine à rassembler les acteurs pour mener à bien son projet de digesteur : une exploitation seule doit s'inscrire dans un réseau pour mener à bien ce type de projet, afin d'une part de trouver de la ressource en déchets, et d'autre part de faire profiter les riverains de l'énergie produite. Il est suggéré que ce projet pilote soit financé puis fasse l'objet d'un retour d'expérience pour diffuser l'initiative. **La question de l'information et de la communication** pour l'acceptabilité et le soutien de ces projets de digesteurs par leurs riverains a été abordée. Il est suggéré de **créer des coopératives pour une énergie partagée**. [\[Q/EnR-5\]+ \[Q/Fin-2\]](#)

-Le **développement d'une filière biomasse** a été abordé avec l'illustration de la chaufferie biomasse inaugurée en 2009 à Cergy et alimentée localement via la plateforme de Montesson. Les participants ont rappelé que la mise en place et le développement d'une filière biomasse implique une **coordination de tous les acteurs forestiers**, nombreux au regard du parcellaire. La forêt francilienne est exploitée à hauteur de 40% : la ressource est importante pour développer une filière bois énergie pérenne. [\[Q/EnR-6\]+ \[Q/Gouv-2\]](#)

EFFICACITE ENERGETIQUE

Mots clés : Maitrise de la demande en énergie ; Efficacité ; Emploi ; Formations et accompagnement des filières ; Gouvernance ; réseaux de distribution ; précarité énergétique ; etc.

-Les participants ont demandé à ce que **l'accès aux données de consommation et production énergétiques** soit facilité par la réglementation afin de permettre l'élaboration de véritables diagnostics énergétiques par les collectivités. Le travail du ROSE, réseau d'observation statistique de l'énergie, mériterait d'être développé et porté à connaissance d'un large public. Le porté à connaissance des données énergétiques permettrait le passage d'une logique volumétrique à une logique de service linéaire de la production à la livraison, à l'instar de ce qui existe pour les réseaux de chaleur, et faciliterait l'optimisation et le ciblage des investissements de rénovation. [Q/EE-2]

-Cette question peut trouver solution dans la mise en place d'une relation de proximité entre l'autorité concédante et son délégataire de service de l'énergie. (A Cergy, cette relation a abouti à la création d'un fonds d'incitation aux économies d'énergies, dans le cadre de la DSP pour l'exploitation du réseau de chaleur.) [Q/EE-3]

-Les participants ont rappelé que le développement des ENR doit être fait en parallèle des efforts d'efficacité **énergétique**, et ce, de manière transversale, via la planification urbaine, la rénovation de certains logements, l'accompagnement des communes dans la mise en place de programmes de lutte contre la précarité énergétique, la création de permanences info énergies, etc. [Q/EE-4]

GOVERNANCE

Mots clés : Gouvernance ; Compétences ; Echelles territoriales ; Marchés publics ; etc.

-**La complexité** de l'utilisation du critère d'émission carbone dans les marchés publics a été évoquée : la préférence locale est illégale. Une évolution permettrait de faciliter la prise en compte de la proximité géographique dans les contrats. [Q/Gouv-4]

-**La question de l'échelle territoriale** compétente pour développer et pérenniser des circuits courts énergétiques a été abordée, avec la proposition de **faire de ce territoire 'PNR Confluence' une zone pilote pour la production de biogaz et sa consommation locale** : utiliser les ressources de la zone rurale pour couvrir les besoins de la zone urbaine au travers d'une SEM Energie. L'action au niveau local permet de réaliser des économies, d'utiliser les ressources locales abondantes (la forêt francilienne n'est exploitée qu'à 40% de ses possibilités) et d'agir au niveau environnemental (moins de transports). Il est suggéré qu'un groupe de travail entre élus soit mis en place pour imaginer les modalités de mise en relation et de coordination des lieux de production et de consommation. [Q/Gouv-5]

-**La nécessité d'opérer des retours d'expériences** dans les projets de circuits courts est partagée par tous les participants. Cela faciliterait la convergence des initiatives en limitant les échelles de gouvernance et permettrait une montée en compétence et en amélioration des projets sur les territoires. **La question du temps** de mise en place de ces circuits courts énergétiques est évoquée : il est suggéré à court terme de développer prioritairement les projets à maturité et de structurer le territoire et ses acteurs à long terme. [Q/Gouv-6]



Points de divergence

-Le bilan énergétique du process de méthanisation est discuté, du fait du transport d'éco substrats nécessaires aux unités de méthanisation. D'une part, il est estimé que l'utilisation du lisier de porc pour produire du méthane implique l'apport d'autres déchets (graisses, etc.) des secteurs agro alimentaires, dont le transport peut alourdir le bilan énergétique du process. D'autre part, il est rappelé que ces circuits courts doivent se développer vers notamment l'optimisation des échanges de matières. [\[Q/EnR-6\]](#).

-Sur la question de l'accès aux données, Dalkia conteste l'affirmation selon laquelle les données énergétiques sont tenues secrètes et précise qu'elles sont mises à disposition des usagers et qu'il est possible d'organiser des réunions d'information à ce sujet. [\[Q/EE-5\]](#)

-La question du mix énergétique fait débat. ERDF intervient pour préciser qu'il prône le mix énergétique et non la prédominance d'un système sur un autre. Le biogaz, la biomasse doivent venir en complément d'autres énergies et non pas les remplacer. [\[Q/Mix-1\]](#).

